La mobilité, l'autre enjeu clé de l'hôpital

RENNAZ Tant côté vaudois que valaisan, les options retenues pour se rendre sur le site du futur hôpital Riviera-Chablais sont connues.

PAR **FABRICE.ZWAHLEN**@LENOUVELLISTE.CH

Le site de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) devrait être opérationnel pour juin 2019. Politiquement, la question de la mobilité qui en découle est jugée comme prioritaire. Tant côté vaudois (dès 2015) que valaisan (depuis fin 2017), des projets sont mis en place, qui se veulent complémentaires et multimodaux.

Une nouvelle ligne de bus

Actuellement, des bus circulent entre Villeneuve et Vouvry (huit paires de courses quotidiennes). Dès décembre 2018, la ligne 120 verra le jour entre Villeneuve, l'hôpital et Monthey, via notamment Vouvry gare, Vionnaz, Muraz et Collombey. Temps de parcours: 52 minutes. Cadence prévue: à l'heure. Ce tracé permettra des correspondances pour Saint-Gingolph ou Port-Valais, via le RER Valais-Wallis et Villeneuve avec le réseau CFF notamment.

Un hub à Vouvry

La gare de Vouvry va progressivement se transformer en un pôle d'échange. «Ce dernier est planifié pour l'arrivée de la nouvelle ligne 120, soit en décembre 2018», précise Stefan Burgener, chargé du dossier auprès du Service de la mobilité à l'Etat du Valais. «Dans un premier temps, une place de rebroussement pour les bus et un parking d'échange d'une capacité d'environ 30 places verront le jour.» Exit donc l'idée d'un grand parc avec 120 à 150 places utilisable comme Park & Rail et/ou pour le covoiturage. «Une extension demeure possible», précise toutefois notre interlocuteur.

Un hub doit notamment voir le jour à la gare de Vouvry. INFO NF

Pas de navette directe depuis le Haut-Lac

Lancée en mai 2017, l'idée d'une navette supplémentaire cofinancée par l'Etat du Valais et l'hôpital Riviera-Chablais effectuant la liaison Vouvry - hôpital une fois par heure ne verra pas le jour. «La ligne 120 répondra à la demande sur ce tronçon», rassure Stefan Burgener.

Une solution temporaire envisagée sur Vaud

Côté vaudois, le canton s'est fixé un objectif en 2015: 30% des 3500 allers et venues des employés, patients et visiteurs de l'entité en cours de construction devrait être effectué en transports publics.

A la suite du vote défavorable des citoyens de Villeneuve, dimanche, la ligne 201 des transports publics de la Riviera (VMCV) ne sera pas prolongée via la rue des Remparts. Une autre solution doit donc être trouvée pour l'ouverture de l'hôpital à l'été 2019. «Nous avons l'obligation de relier l'hôpital aux transports publics dès son ouverture», rappelle Pierre-Yves Gruaz, à la tête de la direction de la mobilité et des routes au canton. «Nous allons chercher une solution temporaire via la RC 780 (route cantonale) qui pénalise le moins possible l'ensemble de la ligne des VMCV. Ensuite nous réfléchirons à plus long terme à la création ou non d'une nouvelle variante.»

Une meilleure cadence entre Aigle et Villeneuve

Dès décembre 2019, la ligne TPC 111 Aigle - Villeneuve devrait, elle, bénéficier, d'une meilleure cadence (à la demi-heure) et passera par l'hôpital. «Les études visent à s'assurer que la fréquentation attendue permettra de justifier un volume de prestations supplémentaire», précise encore Pierre-Yves Gruaz.

Le RER prolongé

Le RER Vaud sera prolongé de Villeneuve à Aigle à l'horizon fin 2020. Le chef-lieu du district éponyme bénéficiera alors de cinq départs par heure en direction de Lausanne. Dès décembre 2018, les Regio Express (RE) seront prolongés jusqu'à Saint-Maurice avec des arrêts chaque heure à Villeneuve, Aigle et Bex. De quoi rendre l'ensemble de la région beaucoup plus attractive.

Les automobilistes bénéficieront d'un nouveau giratoire à la sortie d'autoroute de Villeneuve, au lieu dit Pré-de-la-Croix en remplacement de la structure provisoire existante. En sortant de l'A9, les feux actuels seront conservés. Enfin, divers tracés de mobilité douce ont été prévus au départ de Noville, Rennaz et de Villeneuve, direction l'hôpital.

> “Nous avons l'obligation de relier l'hôpital aux transports publics dès son ouverture.”
>
> **PIERRE-YVES GRUAZ**
> DIRECTEUR DE LA MOBILITÉ ET DES ROUTES À L'ÉTAT DE VAUD

Mesures pour les employés

La direction de l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) a choisi de mettre en œuvre un plan de mobilité interne. Plusieurs pistes ont été étudiées. Les horaires de travail du corps soignant pourraient ainsi passer de 12 à 8 h 30 par jour. «En ce sens, un projet pilote a démarré hier pour six mois. Il concerne 200 collaborateurs à Montreux, à Monthey et à Vevey», dévoile la porte-parole, Patricia Claivaz.

Un collaborateur du futur HRC habitant à moins de 20 minutes à pied ou à moins de 30 minutes en transports publics ne bénéficiera pas d'une place de parc privative du lundi au vendredi (sauf rares exceptions) sur le site de Rennaz. Un abonnement mensuel a été fixé entre 40 et 60 francs par mois (selon le taux d'activité), sans bénéficier de la garantie de trouver une des 515 places du parking collaborateurs (nombre fixé par les normes fédérales en la matière). «Nous avons aussi pris des premiers contacts avec les entreprises sises à proximité de l'hôpital afin de bénéficier d'éventuelles places supplémentaires», précise Patricia Claivaz. «La direction sait que notre parking est sous-dimensionné pour 1500 employés.» Le parking visiteur comptera, lui, environ 300 cases blanches.

La direction prenant à sa charge le quart des frais de trajets des pendulaires effectués en transports publics (contre 15% aujourd'hui). Une subvention de 600 francs ou de 50% au maximum de la valeur d'achat sera octroyée pour qui choisit de passer à l'électrique (scooter, vélo) et la moitié pour qui préférera se mouvoir en trottinette. Enfin, le covoiturage sera facilité via plate-forme www.e-covoiturage.ch **FZ**

Figurants recherchés pour un film sur les fanfares

SAILLON «Tambour battant», tel est le titre du film qui sera tourné au début de l'été en Valais. Avis aux personnes intéressées.

Dans le cadre du tournage de «Tambour battant», le nouveau film de François-Christophe Marzal, coproduit par Point Prod et la RTS, de nombreux figurants sont recherchés dans notre région.

«Ce film, qui se veut une comédie familiale inspirée d'une histoire qui aurait pu se passer, tout en demeurant une fiction totale, se déroule dans le milieu des fanfares valaisannes dans les années 70», explique le producteur Jean-Marc Fröhle. Le film sera entièrement tourné en Valais, dans la région de Saillon, dès le 4 juin prochain: «Nous recherchons des figurants disponibles durant cette période.»

Le casting du film est en train d'être défini. Plusieurs comédiens professionnels, dont Jean-Luc Bideau, joueront les rôles principaux, entourés de centaines de figurants. «Nous désirons trouver des femmes et des hommes de tous âges, et pas nécessairement des gens qui jouent d'un instrument de musique de fanfare.» Les personnes intéressées peuvent adresser un mail, jusqu'au 13 avril prochain, à l'adresse castingtambour@gmail.com

Au cinéma au printemps 2019

Dans les années 70, à Monchoux, petit village du Valais niché à flanc de montagne, les habitants ont a priori tout pour être heureux. Pourtant, de vieilles querelles personnelles, politiques et amoureuses montent l'une contre l'autre les deux fanfares du village, cristallisant la rivalité entre les deux camps… qui en viennent bientôt aux mains. Voilà pour le décor. Le reste sera tourné du 4 juin au 15 juillet prochains à Saillon.

Une fois le tournage effectué et le montage réalisé, le film devrait sortir sur les écrans de cinéma au printemps 2019. «Nous organiserons une avant-première en Valais, avant que le film ne soit diffusé dans toute la Suisse romande», conclut le producteur Jean-Marc Fröhle. **OLIVIER RAUSIS**

EN BREF

VALAIS

Remontées mécaniques: partenariat reconduit

Mise en place pour la première fois cet hiver, le partenariat entre les sociétés de remontées mécaniques des 4 Vallées, des Portes du Soleil et de l'Aletsch Arena (1100 km de pistes au total) sera reconduit l'hiver prochain. Les trois entités se disent convaincues de la plus-value que représentent les journées d'échanges inter-stations. Ainsi, chaque titulaire d'un abonnement pourra skier cinq jours gratuitement dans les deux autres destinations. **FZ**

PUBLICITÉ